Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية

Protocole sanitaire pour les voyages internationaux

04/02/2022

Pour quitter le territoire national :

- Le voyageur doit disposer d'un passeport vaccinal valide :
  - Passeport vaccinal confirmant la réception de la 3ème dose ;

  Ou
  - Passeport vaccinal confirmant la réception de la 2ème dose (ou celle de la dose unique du vaccin J&J) avec un délai de moins de 4 mois.
- Les passagers vaccinés uniquement par la deuxième dose (ou celle de la dose unique du vaccin J&J) datant de plus de 4 mois et ayant contracté COVID-19 il y a moins de 28 jours doivent présenter, en plus de leur passeport vaccinal :
  - Résultat de la PCR (ou du Test Antigénique Rapide) documentant que la personne était malade ; **EN PLUS DE**
  - Attestation médicale de guérison ou bien un test PCR négatif

Pour accéder au territoire national :

Le voyageur doit présenter :

Avant l'embarquement	**1.** Fiche sanitaire du passager, à télécharger en ligne avant embarquement (distribuée aussi à bord de l'aéronef ou du navire), dûment complétement renseignée ; **ET** **2.** Le passeport vaccinal COVID - 19 ; **ET** **3.** Le résultat négatif d'un test PCR de moins de 48 heures (délai entre prélèvement et enregistrement).
A l'arrivée	**4.** Subir un Test antigénique rapide systématique au niveau des points d'entrée ; **ET** **5.** Des prélèvements aléatoires pour des tests PCR
En cas de positivité du test antigénique rapide à l'arrivée	▪ Si la personne est asymptomatique ou présente un tableau bénin : traitement en auto-isolement à domicile, ou à l'hôtel s'il s'agit d'un touriste, selon le protocole national en vigueur ; ▪ Si la personne présente une symptomatologie modérée : prise en charge en milieu hospitalier, public ou privé, selon le protocole national en vigueur.

Cas particulier des enfants :

- Les enfants de moins de 6 ans : Accès libre sans aucune condition
- Les enfants âgés de 6 ans et moins de 18 ans :
  - Test PCR négatif datant de moins de 48 heures ;
  - Test antigénique rapide à l'arrivée.